

Réf: Dossier 436519

Avis de constitution

SOCIETE « MALABAR CAFE RESTO BAR »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 BIETRY RUE PAUL  
LANGEVIN SECTION EY PARCELLE 137, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALABAR CAFE RESTO BAR »

Objet : RESTAURANT-BAR. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUS TYPES DE SOCIETES EXISTANTES OU A CREER, CREATION DE TOUTES SORTES D'ENTREPRISES, FOND DE COMMERCE, LA REPRESENTATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE AINSI QUE LA DISTRIBUTION DE TOUTES MARQUES ET PRODUITS.ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 BIETRY RUE PAUL  
LANGEVIN SECTION EY PARCELLE 137, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M SOLOMON FRANKLIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09115 du 02/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53840/GTCA/RC/2025 du 02/09/2025

